

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 28.08.2026

Visible par le public jusqu'au: 28.08.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000023549

Entité de publication

Canton du Valais - Commission cantonale des constructions, Kanton Wallis - Kantonale Baukommission, Rue des Creusets 5, 1951 Sion

Demande d'autorisation de construire - Aménagement d'un Ecopoint et construction d'un mur de soutènement en béton, Orsières

Titre du projet de construction

Aménagement d'un Ecopoint et construction d'un mur de soutènement en béton

Numéro pour consultation eConstruction

254e6b81

Requérant(e)

Commune d'Orsières

Auteur(e) de plans

Jean-François Lattion

Auteur(e) de plans - Entreprise

Jean-François Lattion - Architecture SA

Parcelle

Parcelle 19368, No Folio 17, Lieu-dit Forêt Derrière

Coordonnées

2'573'598 1'087'343

Propriétaire

Bourgeoisie d'Orsières

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone de constructions et d'installations publiques B

Moyen de droit / Consultation

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, veuillez-vous référer à la commune pour la consultation du BO, et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 (16h00 veille de fête). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit

par courrier (le timbre postal faisant foi) à la CCC, Rue des Creusets 5, CP 670, 1951 Sion soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La CCC vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions
Rue des Creusets 5
1950 Sion

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 28.09.2026